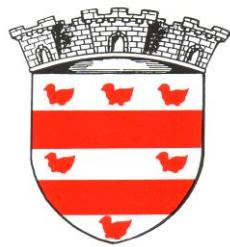


COMMUNE DE FRETEVAL



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Service de l'assainissement collectif



Exercice 2023

COMMUNE DE FRETEVAL (LOIR-ET-CHER)

I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs aux prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2023.

La commune de FRETEVAL n'a pas transféré sa compétence d'assainissement collectif.

Par délibération en date du 11 mars 2009, elle a transféré sa compétence d'assainissement non collectif à la Communauté du Perche & Haut Vendômois (SPANC), Place Pierre Genevée à Fréteval (41160).

I.1 Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie directe.

La commune prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations.
Gestion des abonnés	accueil des usagers
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

Maire : Bernard PILLEFER jusqu'au 2 octobre 2023

Maire : Pascal TRASSARD à partir du 11 octobre 2023

Secrétaire : Nathalie SAILLARD

Agent technique responsable du réseau : Jean-Claude JOURNET

Agents techniques remplaçants : Stéphane BLIN, Philippe DELCOURT

II. INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 Caractéristiques du service

Abonnés du service

Abonnés	2022	2023	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	585	582	-0.51%

II.2 Stations d'épuration

1 - Station en centre bourg

Traitement des effluents

Type de station :

traitement biologique par boues activées

Lieu-dit :

Le Bouclou, rue Auguste Moreau

Capacité nominale :

950 EH



Rejet

Soit un nombre de 546 foyers pour 2023

Données techniques

	DBO5	DCO	MES	NKJ	NGL	PT	Débit
Capacité de traitement nominal du système d'assainissement							
Capacité nominale de la station d'épuration	57 Kg/j						150 m3/j

GLOSSAIRE

DCO : demande chimique en oxygène

DB05 : demande biologique en oxygène pendant 5 jours

MES : matières en suspension

NTK : Azote Kjeldhal

PT : Phosphore total

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DB05 par jour

Seules les données effectivement disponibles sont reportées.

2 – Station « Le Plessis »

Traitement des effluents

Type de station :	roseaux, filtre à Macrophytes
Lieu-dit :	Le Plessis
Capacité nominale :	150 EQH
	9 kg de DBO 5/j
	22,5 m3/j

Rejet

Soit un nombre de 36 foyers

III. INDICATEURS FINANCIERS

III.1 Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'assainissement collectif s'élève à :

	2022	2023	Variation
Pour la collectivité	110 919.64 €	107 632.81 €	-2.96%

La collectivité a, en outre, perçu les sommes suivantes :

Produits exceptionnels	0,04 €
Redevance modernisation des réseaux	5 548,52 €
FCTVA	1 987,18 €
TOTAL CUMULE	115 168,55 €

Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023
Encours	1 857 280,84 €	1 614 598,15 €
Annuité à venir	30 267,63 €	262 768,46 €

ICNE de l'exercice 2023 : 9 017,98 €

Travaux d'investissement

L'état ci-dessous fait apparaître la liste et le montant financier des travaux réalisés pendant l'exercice 2023 :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT € TTC
Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Investigations complémentaires	6 219,83 €
Construction nouvelle station d'épuration	449 700,35 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX	455 920,18 €

La collectivité a en outre perçu les subventions suivantes :

- Préfecture de Loir-et-Cher – DSIL : 67 787,13 €
- Conseil Départemental de Loir-et-Cher – DSR 2023 (travaux station épuration) : 45 000,00 €

III.2 Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés semestriellement par le SIAEP Fréteval - St-Hilaire-La-Gravelle. Les abonnements sont payables annuellement à terme échu. Les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, le Conseil Municipal vote les tarifs qui découlent des charges du service calculées sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

III.3 Le prix de l'assainissement collectif

	Désignation	1^{er} jan 2022	1^{er} jan 2023	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT)	Abonnement ordinaire	41.00 €	42.00 €	2.44%
Tranches € HT/m ³)	le m ³	2.27 €	2.40 €	5.73%
Agence de l'eau Loire Bretagne (red.pollution et réseaux de collecte)		0.1600 €	0.1600 €	0.00%
Taxe puits par personne		115.36 €	121.00 €	4.89%

Evolution du tarif de l'assainissement collectif

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1^{er} jan 2022	1^{er} jan 2023	Variation
Collectivité	313.40	330.00	5.30%
Agence de l'eau Loire Bretagne	19.20	19.20	0.00%
Total (€ TTC)	332.60 €	349.20 €	4.99%

Variation COLLECTIVITE (HT)
5.30%

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2022 est égal à 2,77 €

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2023 est égal à 2,91 €

III.4 Le prix du branchement de l'assainissement (après tranches de travaux assainissement eaux usées domestiques)

Evolution du tarif

1^{er} jan 2022	1^{er} jan 2023	Variation
400.00	400.00	0.00%